

**Procès verbal de la réunion du Conseil d'Etablissement
Jeudi 5 février 2015**

Présents:
Représentants de l'Administration, membres de droit
ABDELMOUMENE Chérif , Directeur Garderie
CHESNE Michel , <i>Proviseur</i>
HARTVICK Cédric , <i>Directeur Primaire</i>
HERNANDEZ DE LA MANO Nicolas , <i>Directeur des affaires financières</i>
JAKOBSEN Mette , <i>Directrice des études danoises</i>
Représentants des personnels
AAS Martin , <i>Représentant(e) syndical danois</i>
DEBREDJA Jehan , <i>Représentant(e) syndical danois</i>
FREVENT Stéphane , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 2nd degré</i>
ROGEZ Charlotte , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 2nd degré suppléante</i>
MARTINEAU Emmanuel , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 1^{er} degré</i>
RØNN Carole , <i>Représentant(e) des personnels non enseignants</i>
Représentants des parents et des élèves
LAMBERT Alexandra , <i>Représentant(e) des parents</i>
PEPIOT Julie , <i>Représentant(e) des parents</i>
JAKOBSEN Aude , <i>Représentant(e) des parents</i>
BÆRT-MARQUARD Valérie , <i>Représentant(e) des parents suppléante</i>
PEDERSEN Jorgen , <i>Représentant(e) des parents suppléante</i>
RAZALI Nadia , <i>Représentant(e) des élèves et Vice Président(e) du CVL</i>
Personnalités invitées
CARON Marie José , <i>Conseillère Consulaire</i>
DE VISME Luc , <i>Conseiller Consulaire</i>
PRIOU Olivier , <i>Consul</i>
SEGRETAIN CHRISTIANSEN Emmanuelle , <i>Secrétaire</i>

Absents excusés

ROBERT Thierry, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
DEGIORGIS Anne, *CPE*
GARDET Myrtille, *Représentant(e) des personnels enseignants 2nd degré*
HARDIT Christine, *Représentant(e) des personnels enseignants 1^{er} degré*
OLSEN Ane Sophie, *Représentant(e) des parents*
BADACHE Pascal, *Conseiller Consulaire*
BTESH-SMITH Nathalie, *Représentant(e) des parents*

Ordre du jour

1. Adoption du PV de la séance du 09 octobre 2014 2
2. Présentation des Commissions de travail et information sur leurs travaux: 2
 - 1) Finances 2
 - 2) Ressources Humaines 2
 - 3) Immobilier 2
 - 4) Informatique 2
 - 5) Communication et Sponsoring 2
 - 6) Commission Hygiène et Sécurité 2
3. Calendrier 2015-2016 – validation 2
4. Carte des emplois et postes à pourvoir 3
 - 1) Carte des emplois 3
 - 2) Postes à pourvoir 3
5. Questions diverses..... 4

1. Adoption du PV de la séance du 09 octobre 2014

LE PV du CE du 9 octobre 2014 est adopté après les modifications suivantes :

Page 5

3/ Augmenter l'attractivité du LFPH

- ✚ Poursuite de l'amélioration des locaux **qui se fera en prenant en compte le souci d'améliorer l'ergonomie des équipements.**
- ✚ Défense du DFB. Envoi d'une lettre commune des 2 ambassadeurs français et danois au ministre de l'éducation danoise. Cette démarche devrait conduire à une rencontre avec le ministre.

Page 6

Les travaux de rénovation, sous le sol et au niveau sol, seront financés par la SCI. La mairie de Frederiksberg remboursera les dépenses selon un échéancier établi sur 5 ans. Ces travaux doivent débuter en juin 2015.

Ces travaux sont l'occasion de revoir les aménagements de zones de jeux pour les enfants (équipements et surfaces).

2. Présentation des Commissions de travail et information sur leurs travaux:

Afin de permettre de travailler plus efficacement, et dans le respect des prérogatives de chacun, le CA a décidé de créer des commissions de travail permettant d'instruire et de préparer les dossiers qui seront discutés en séance.

Elles sont au nombre de six :

1) Finances

La commission des finances a pour principale fonction la préparation du budget et le suivi de son exécution. Elle doit donc être saisie pour étudier tous les projets ayant un impact financier.

2) Ressources Humaines

Cette commission est chargée de réfléchir à la mise en œuvre d'un projet de politique des personnels élaboré en concertation avec les instances de l'établissement.

3) Immobilier

Cette commission est chargée de réfléchir et de proposer un plan d'action au niveau des aménagements et des travaux de maintenance et de réfection. Elle est également en charge de poursuivre la réflexion et de dégager des pistes de travail pour l'élaboration d'un projet immobilier plus global.

4) Informatique

Cette commission est chargée de réfléchir et de proposer un plan d'action pour le déploiement d'un réseau informatique et d'équipements répondant aux besoins du lycée.

5) Communication et Sponsoring

Cette commission est chargée de proposer un plan d'actions et de développer des outils de communication internes et externe ; elle est également en charge de l'élaboration d'un plan d'actions permettant d'organiser des levées de fonds destinées à soutenir les projets du lycée.

6) Commission Hygiène et Sécurité

Cette commission est chargée de réfléchir aux moyens de favoriser la mise en œuvre d'actions visant à développer les projets dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Ses travaux se feront en appui du travail mené au sein de la CHSCT.

3. Calendrier 2015-2016 – validation

1) Calendrier scolaire

Le Proviseur rappelle les règles imposées par le Ministère de l'Education Nationale : 36 semaines de travail réparties en 5 périodes de travail et 4 périodes de vacances scolaires ; un minimum de 170 jours travaillés.

Ce calendrier une fois voté par les membres du CE sera envoyé à l'Inspecteur de l'Education Nationale en poste à Londres qui le validera, puis il sera envoyé à l'AEFE, sous couvert du poste diplomatique qui le validera ou non.

Il précise aussi quelles sont les contraintes imposées par le « pays » : vacances d'automne la semaine 42, vacances d'hiver la semaine 7 et vacances de printemps pendant les fêtes de Pâques. En vertu des directives de l'AEFE, le pré-rentré ne peut pas avoir lieu avant le 21 août.

Le calendrier scolaire est voté à l'unanimité (16 votants)

2) Calendrier de la garderie

Deux calendriers sont proposés:

Le calendrier 1 : avec un accueil des enfants le 4 aout 2015.

Le calendrier 2 : avec un accueil des enfants le 11 aout 2015.

Le calendrier 1 est un calendrier classique avec une rentrée pendant les gros travaux de la cours mais en contrepartie cela permet aux employés (et aux enfants) d'avoir une coupure de 11 jours pendant les vacances de printemps (vacances de pâques).

Le calendrier 2 permet aux entrepreneurs d'avoir une semaine supplémentaire pour finaliser les travaux de la cours prévu pour les vacances d'été (grande vacances). L'inconvénient est que les employés (et les enfants) ne bénéficieront que d'une coupure de 5 jours pendant les vacances de printemps.

Mme Baert Marquard demande s'il y aura des pénalités en cas de dépassement ? M. Hernandez informe que le contrat n'est pour le moment pas encore signé, les pénalités ne sont pas encore déterminées.

La direction a soumis aux employés les 2 calendriers à un vote de préférence, sur les 35 employés de la garderie

- ✚ 17 employés ont voté pour le calendrier 1 ;
- ✚ 3 employés pour le calendrier 2 ;
- ✚ 3 ne désire pas se prononcer et le reste n'ayant pas répondu.

Le calendrier 1 est voté avec 11 voix.

4. Carte des emplois et postes à pourvoir

1) Carte des emplois

L'AEFE demande à M. Proviseur de proposer la fermeture du poste n°8043 actuellement occupé par Mme PRIOU Stéphanie professeur des écoles.

Mme Priou a demandé sa réintégration en France pour la rentrée prochaine. Il n'y aura donc pas de conséquence sur la personne.

La fermeture du poste au lycée Prins Henrik permettra l'ouverture d'un poste de résident dans un autre établissement du réseau AEFE.

Actuellement, le prorata des emplois temps plein au 1^{er} degré, est le suivant : 78 % de résidents, 22 % de recrutés locaux. Le taux d'encadrement des résidents est actuellement supérieur au taux moyen des établissements du réseau AEFE dans le monde.

Un effort de solidarité nous est aujourd'hui demandé.

M. le Proviseur précise, que ce n'est pas un poste de moins pour l'établissement puisque le poste sera transformé en poste pour un recruté local.

M. le Proviseur propose le vote quant au redéploiement du poste n° 8043 pour la rentrée prochaine dans le réseau AEFE.

Participants : 16 votants : Pour : 10, Abstention : 0, Contre : 6

2) Postes à pourvoir

Postes de résident		Postes de recruté local
Postes vacants		Postes vacants
1 poste de professeur des écoles		2 postes de professeurs des écoles (dont un contrat d'une année scolaire)
Postes susceptibles d'être vacants		1 poste de mathématiques (à temps plein)
1 poste Professeur des écoles		1 poste de Conseiller Principal d'Education
1 poste de certifié de lettres modernes		1 poste d'Histoire et Géographie (mi-temps 50% et pour une durée déterminée)
1 poste de certifié d'anglais		Postes susceptibles d'être vacants
1 poste de certifié de sciences physiques		2 postes Professeur des écoles
		1 poste de d'anglais

	1 poste de mathématiques (temps partiel 60%)
	1 poste de lettres modernes

5. Questions diverses

🔗 Serait-il possible d'inscrire sur le web de l'école, les connaissances qui doivent être acquises à la fin de l'année par l'élève dans chaque matière, pour chaque niveau?

Au regard du volume que ces informations représenteraient, il est matériellement impossible de les publier sur le site. Cependant, l'établissement peut réfléchir à la mise à disposition sur le site de lien vers les sites institutionnel.

Le proviseur précise que ces programmes sont consultables en ligne sur le site Eduscol ainsi que sur le site du Bulletin Officiel.

Au travers cette question, Mme Baert Marquart souhaite simplement savoir ce que va étudier l'enfant afin de l'accompagner dans ses apprentissages.

M. Frevent souligne qu'un certain nombre d'informations se trouvent déjà sur le site.

🔗 Cours de Danois en 4ème, le niveau intermédiaire ayant été supprimé, serait-il possible de prévoir quelques cours supplémentaires de remise à niveau afin de permettre aux élèves qui en ont besoin de suivre les cours du niveau supérieur ?

Au regard des évaluations réalisées, les enseignants de danois ont estimé l'an dernier que le niveau des élèves ne nécessitait pas l'ouverture d'un groupe de DLI sur le niveau 4^e. Les élèves ont donc été repartis en 3 groupes.

Après concertation avec les professeurs de danois du niveau concerné et dans la mesure où les emplois du temps des professeurs et des classes peuvent le permettre, la mise en place d'heures de soutien sera étudiée.

🔗 Recrutement des professeurs au collège, quels sont les diplômes requis ? quid du CAPES ?

En ce qui concerne les professeurs résidents, les diplômes de l'Education Nationale Française sont obligatoires : CAPES ou AGREGATION.

Lors du recrutement des professeurs sous statut local, la priorité est donnée au détenteur de ces mêmes diplômes.

En ce qui concerne le recrutement des professeurs de danois, l'établissement prend en compte le niveau de formation et les compétences validées, dans le système danois, en fonction du niveau des classes qui leur sera confié.

Le vivier et les candidatures n'ont pas toujours permis de satisfaire à ces exigences. Cependant, la priorité est donnée aux enseignants dont le niveau d'étude correspond à celui qui est requis pour présenter les concours de l'éducation nationale.

M. le Proviseur rappelle la procédure suivie en cas de recrutement en cours d'année : un appel d'offre est publié, les dossiers de candidature sont étudiés avec les collègues de la matière concernée, les dossiers sont hiérarchisés, puis une commission valide le dossier retenu.

🔗 Niveau d'Anglais en primaire, comment assurer une progression vers un anglais lu et parlé à la fin du primaire?

Les compétences travaillées sont celles définies dans les programmes de l'éducation nationale française, avec pour objectif la validation du niveau A1 en fin de CM2. Au lycée Prins Henrik le niveau A1 est validé en fin de CM1.

Une réflexion est menée actuellement dans le cadre du conseil école-collège pour assurer une meilleure continuité des apprentissages entre le cycle 3 et les premières années du collège.

Mise en place de projets qui amèneront les élèves à une meilleure maîtrise de la langue anglaise et d'une programmation sur les trois années de l'école élémentaire et les premières années du collège.

Mme Pepiot souligne que l'an dernier il avait été mis en place des groupes de niveau en CM2, c'était une très bonne chose.

M. le Proviseur informe qu'une réunion des professeurs de langues est programmée dans la semaine la rentrée afin de mettre en place des choix pour la rentrée prochaine.

🔗 Anti-mobning, où en est-on ? Est-ce que tous les enseignants ont adhéré et utilisent les compétences mises à disposition ?

Un groupe de personnels volontaires a été formé, suite à cette formation une cellule d'écoute a été créée. Celle-ci est actuellement en mesure de prendre en compte la parole des élèves ou des personnes qui y ont recours et le cas échéant de les diriger vers des professionnels à même d'apporter des réponses adaptées.

Les membres de la cellule d'écoute souhaitent maintenant poursuivre leur formation afin de pouvoir envisager de développer et renforcer les compétences qui leur permettront de mieux accompagner les autres personnels dans la mise en place du projet anti mobning. Sport : 3, 2 ou 1 heure par semaine pour les enfants du primaire ? que dit la réglementation et qu'en est-il en pratique ?

Les programmes de l'éducation nationale définissent un nombre d'heure annuelle pour l'éducation physique et sportive à l'école primaire.

Chaque classe dispose d'un créneau par semaine au gymnase et les classes des cycles 1 et 2, d'un créneau en salle de motricité.

De nombreux projets sportifs sont organisés durant l'année scolaire : course du cœur, vélo, patin à glace, ... pour permettre de nous approcher le plus possible de cette quotité annuelle.

Les cycles 3 ont été amenés à se rendre dans un gymnase extérieur quand celui-ci est disponible.

➤ Concernant les commissions de travail, serait-il possible de faire passer l'information à tous les parents de l'école, afin de pouvoir recruter les parents ayant des connaissances dans lesdites commissions et qui seraient prêts à s'investir de manière occasionnelle?

La mise en place de commissions de travail relève de l'organisation interne des modalités de fonctionnement retenues par les membres du CA.

➤ Concernant les toilettes situés en sous-sol, ces toilettes sont collectives et semble-t'il, sont les seules avec celles situées à l'extérieur auxquelles les enfants de la garderie ont accès. Or certains enfants refusent de les utiliser car il n'y a aucune intimité. Serait-il possible de prévoir des cloisons entre les toilettes?

La question a été abordée en Conseil d'Administration en novembre. Des devis vont être lancés. La réfection des toilettes fait partie des travaux programmés en 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Michel CHESNE
Proviseur